

COVID-19 – Message de la part du directeur général et du coordonnateur municipal à la sécurité civile

Aujourd’hui dans cette capsule, le directeur général, Simon Rousseau, et le coordonnateur municipal en sécurité civile, Luc De la Durantaye, précisent les consignes de télétravail à respecter pour la période des Fêtes en plus d’expliquer les raisons motivant ce choix. Il est également annoncé que le mode télétravail se poursuivra en 2021.

Pour connaître tous les détails, veuillez visionner la capsule : youtu.be/a8FyZ3mJ_ic

Nos gens en lumière : Équipe du capital humain

Pandémie ou pas, la Ville recrute et accueille de nouveaux employés en continu afin d’assurer les services aux citoyens. Pour y parvenir, l’équipe du capital humain a dû mettre la main à la pâte et revoir ses façons de faire.

Le comité *Se soutenir pour réussir* est fier de vous présenter un nouveau texte de reconnaissance mettant en lumière les innovations qui ont émergé de la pandémie et qui permettent à toutes les directions de la Ville de continuer à servir la population.

Pour en savoir plus, consulter [Se soutenir pour réussir](#)

[Équipe du capital humain](#)

Conférence *Comment naviguer à travers vos finances en cette période de COVID-19?*, reportée au 10 décembre à 11h

En raison de problèmes techniques, la conférence Web intitulée *Comment naviguer à travers vos finances en cette période de COVID-19?*, prévue le 25 novembre à 11 h, est reportée au jeudi 10 décembre, de 11 h à 12 h. Le lien de connexion vous sera transmis la veille.

Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le www.ville.levis.qc.ca/employes. Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d’imprimer le présent PDF et de l’afficher dans les lieux de travail du personnel n’ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.